

Compte rendu du CHS-CT du 20 juin 2017

A l'occasion du CHS-CT du 20 juin, 9 points étaient à l'ordre du jour.

1/ Approbation du procès verbal de la séance du 23 mars.

2/ Impact sur les services de la réorganisation des missions domaniales et de la Politique Immobilière de l'État

Faisant suite au transfert de la mission d'évaluation la DDFIP de Rodez pour le Pôle d'Evaluation Domaniale (PED) sis à la DDFIP d'Albi, 2 agents suivent la mission tout en ayant la possibilité de travailler sur 3 ans à Rodez. Les 2 agents dépendront de la DDFIP du Tarn pour l'exercice de leur mission. La DDFIP de l'Aveyron les accueillera selon un protocole qui reste à établir sur le modèle de la cellule informatique locale.

Ce nouveau PED est encore une fois le reflet de l'abandon du Service Public de proximité et une nouvelle fois, ce sont les agents qui trinquent. Les conditions de vie au travail sont détériorées avec un risque routier accru, sans parler de l'impact sur la vie familiale.

Mais rassurons-nous, en « aspect favorable du projet », la direction indique que « les conditions de travail doivent progressivement évoluer ». A notre question, en quoi c'est positif, le directeur botte en touche.

3/ Rapport annuel médical 2016

Le médecin de prévention a présenté son rapport concernant les différentes visites et suivis médicaux qu'il assure sur notre département. Il en ressort que les agents dans l'Aveyron sont bien suivis.

Cependant à notre étonnement et à celui du médecin, il recense peu d'agents exprimant une situation de souffrance au travail alors que dans le même temps, le Barème Social indique une situation nettement plus dégradée. Sur les 219 répondants, 45 % estiment avoir une quantité de stress liée au travail entre 8 et 10 (sur une échelle de 1 à 10).

4/ Décision de l'Administration concernant un aménagement de poste

Suite à une demande d'aménagement de poste par le médecin de prévention, l'administration a étudié la demande mais ne peut pas y donner suite pour des contraintes tant sur l'organisation du travail que sur l'aspect matériel du site. L'une des solutions que

la direction envisage est une mutation ou un détachement local. D'autres pistes seront étudiées avec le médecin de prévention si ce n'est pas possible.

FO-DGFIP 12 a souligné l'impact délétère des nuisances sonores en milieu professionnel sur les agents ainsi que le coût financier qu'elles induisent. Le Conseil National du Bruit et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie évalue à 1,2 milliards d'euros le coût des accidents du travail liés au bruit. La perte de productivité est évaluée à 18 milliards d'euros.

5/ Rapport de visite du CHS-CT sur le site de Decazeville

Initiée par FO-DGFIP 12, la visite du CHS-CT sur site permet de faire remonter les conditions de vie au travail et de trouver des solutions. Sans entrer dans le détail, la visite permet de mettre en exergue des anomalies ergonomiques, de faire remonter des besoins, de voir par exemple que les mesures élémentaires de prévention du risque incendie ne sont pas toujours maîtrisées, que des produits toxiques sont toujours stockés, etc.

De nombreuses situations de Risques Psychosociaux (RPS) ont été évoquées par les agents. La situation du SIP-SIE étant très préoccupante. Les agents de la trésorerie ont fait remonter leur désappointement vis-à-vis du SAR (Service d'Appui au Réseau). Le directeur n'accepte pas qu'on puisse être mécontent du SAR qui ne doit pas être vécu comme une humiliation. Et pourtant, sur le terrain, le mécontentement est bien là, mais il faudrait dire merci patron !

Suite à notre visite, une formation ergonomique sera mise en place à la demande de FO-DGFIP 12.

6/ Rapport de visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) à Rance et Rougier

L'ISST a rappelé les préconisations ergonomiques concernant les bureaux qui doivent être droit, 140 x 80 cm, non arrondis, éloignés et perpendiculaires à la fenêtre.

Comme souvent dans l'Aveyron, les bureaux et les couloirs sont encombrés de matériels obsolètes, de cartons d'archives ou de stocks.

Se pose également le problème de direction unique sur les exercices incendies, le site accueillant la DDFIP et la Mairie. Comme souvent dans les postes, le registre de sécurité est tout beau tout neuf mais toujours vide.

7/ Dépenses

Il reste 14 153 € de crédits à ce jour.

7000 € sont provisionnés pour l'aménagement de l'accueil de Villefranche. A ce jour, seule la tranche concernant l'aménagement de l'accueil du SIP est acté, compte tenu des réserves en matière de sécurité émises par SPIB2C. Nous espérons que nos propositions de rectification du projet débloquent la situation.

5500€ environ en autres dépenses :

- 14 ventilateurs : 800 €
- des repose-pieds : 220 €
- 3 portes avec groom à Decazeville : 1000 €
- formation ergonomie Decazeville : 1000 €
- pneus neige hivernés pour l'EDR : 1000 €
- 3 casques téléphoniques : 600 €
- stores Espalion : 1000 €
- support flex desk : 150 €

8/ une déclaration d'accident de travail

Un accident du travail a été déclaré et porté à l'information du CHS-CT.

9/ Installation des agents du SPF2 (agents venant de Villefranche) à Rodez

Suite à un groupe de travail le 14 juin, un compromis a été trouvé sur l'installation. Le directeur attend la fusion des bases des SPF, il envisage et anticipe un plateau unique. Les chefs de contrôle seront isolés.

Les agents du PCRП sont inquiets par le « pousse-toi de là que je m'y mette » qu'ils vont sans doute une nouvelle fois subir.

Les représentants FODGFIP 12

